

COMPTE RENDU
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 08 septembre 2020

Date de convocation : 04 septembre 2020

Date d'affichage : 04 septembre 2020

Nombre de conseillers

Elus : 14

Présents : 13

Votants : 14

L'an deux mil vingt, le mardi huit septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jacky MARCHAND, Maire.

Étaient présents : M. Marchand M. Jouanny, Mme Blanchet, Mme Brebion, M.Toreau M.Dutertre, Mme Roux, M. Laloue, Mme Pasquet, Mme Duluard, M. Lehoux, M. Suire, M. Lefranc

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Fratter, pouvoir donné à Mme Blanchet

Absents :

Secrétaire de séance : M. Jouanny

ORDRE DU JOUR :

- Création poste : 8h hebdomadaire
- Suppression de postes vacants
- Tableau des effectifs
- Aménagement espace sportif : avenants
- Bibliothèque : PILON 2019
- Entretien espaces verts zone de l'étoile : autorisation consultation

CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE
TEMPS NON COMPLET

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée et notamment ses articles 34 et 3-3

Vu le budget,

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité d'assurer les missions suivantes de : Surveillance des enfants dans la cour et service au restaurant scolaire de 11h45 à 13h45 durant les périodes scolaires.

M. le Maire propose :

La création d'un emploi d'Adjoint Technique à temps non complet (8 / 35^{ème}) à compter du 02 novembre 2020.

Cet emploi est ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi d'Adjoint technique

Par dérogation, l'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984, aliéna 3-3 4° : Pour les autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article 2, pour tous les emplois à temps non complet, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 % .

En cas de recours à un agent contractuel en application des dispositions ci-dessus énoncées, celui-ci exercera les fonctions définies précédemment.

Son niveau de recrutement et de rémunération seront définis comme suit : échelle C1 Adjoint technique indice brut 350

Après en avoir délibéré le conseil municipal

Le Conseil Municipal procède au vote par scrutin ordinaire :

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 14

Le conseil adopte à l'unanimité ces propositions, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

Monsieur le maire est chargé de signer tous les documents relatifs à ce dossier et de **procéder au recrutement**.

SUPPRESSION POSTES VACANTS

Monsieur le Maire propose de supprimer les postes vacants suivants :

POSTES	DATE DE CREATION	TEMPS HORAIRE
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	19.12.2013	13,75 h
Adjoint technique	13.06.2017	24.44 h
Adjoint technique principal 2 nd classe	12.02.2019	27.11 h
Adjoint technique principal 2 nd classe	12.02.2019	12.93 h
ATSEM principal 2 nd classe	14.09.2019	27.44 h

Le Conseil Municipal procède au vote par scrutin ordinaire :

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 14

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte la suppression des postes vacants.

TABLEAU DES EFFECTIFS **2020**

M. Le Maire présente le tableau des effectifs 2020

TABLEAU DES EFFECTIFS 2020

POSTES	DECISION	Temps Complet Temps Non Complet	TEMPS DE TRAVAIL
ADMINISTRATIF			
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	18.11.2010	TC	35h
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	13.03.2018	TNC	17h
Adjoint Administratif 2 nd classe	14.01.2020	TNC	7h
TECHNIQUE			
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	15.11.2011	TC	35h

Adjoint technique	11.04.2017	TC	35 h
Adjoint Technique	20.03.2018	TC	35 h
Adjoint technique	08.10.2019	TNC	32,32 h
Adjoint technique	14.01.2020	TNC	16 h
Adjoint Technique	08.09.2020	TNC	8 h
CULTUREL			
Adjoint du patrimoine de 2 ^{ème} classe	21.03.2019	TNC	16 h
SOCIAL			
ATSEM principal 1 ^{ère} classe	13.02.2018	TC	35 h
ATSEM principal 1 ^{ère} classe	13.02.2018	TC	35 h
ATSEM Principal 2 nd classe	14.01.2020	TNC	23,09 h

Après débat et délibération le conseil municipal procède au vote par scrutin ordinaire :

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 14

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide le tableau des effectifs 2020

AMENAGEMENT ESPACE SPORTIF **AVENANT**

Retour positif des parents et des enfants.

A ce jour, pas trop de déchets jetés sur l'espace. Les panneaux d'information seront installés prochainement.

Les agrès seront installés vers le 15 septembre.

Demandes : tables supplémentaires et point d'eau

- ▶ table prévue près des terrains de boules. Et possibilité dans le futur d'en prévoir d'autres
- ▶ point d'eau prévu

Lot 1 : HRC -

	HT	TTC
Marché de BASE	181 207.60	217 449.12
Avenant : Enrobé supplémentaire, fourreaux pour prévision éclairage, reprofilage fossé	9 013.00	10 815.60
TOTAL	190 220.60	228 264.72

Après délibération le Conseil Municipal procède au vote par scrutin ordinaire

Abstention : 0 Contre : 0 Pour 14

A l'unanimité, le conseil municipal accepte l'avenant présenté et autorise Monsieur le Maire à le signer.

Lot 2 : NCI – Espaces verts

	HT	TTC
Marché de BASE	138 309.89	165 971.87
Avenant : réseau de candélabre- seconde piste terrain de pétanque	6 137.00	7 364.40
TOTAL	144 446.89	173 336.27

Après délibération le Conseil Municipal procède au vote par scrutin ordinaire

Abstention : 0 Contre : 0 Pour 14

A l'unanimité, le conseil municipal accepte l'avenant présenté et autorise Monsieur le Maire à le signer

BIBLIOTHEQUE

Suite à la crise sanitaire du COVID 19, baisse importante des effectifs.
Les horaires habituels vont reprendre avec le maintien du protocole actuellement en place.

Présentation des livres proposés au PILON 2019.

Ces ouvrages seront déposés chez Emmaüs.

Difficile de les mettre en vente car il sera nécessaire de créer une régie.

Il est proposé également de les donner à l'école ou dans les maisons de retraite.

Conformément aux directives de la Bibliothèque Départementale de la Sarthe,

Conformément à la délibération du jeudi 17 novembre 2011 définissant une politique de régulation des collections de la Bibliothèque municipale.

Il est proposé pour l'année 2019 de se séparer de :

- 74 ouvrages adultes : 42 romans, 30 documentaires, 2 périodiques des années précédentes
- 89 ouvrages enfants : 35 albums, 34 romans, 2 documentaires, 18 périodiques

Pour chaque ouvrage, le code barre de la bibliothèque est supprimé.

Après délibération, Le Conseil Municipal procède au vote par scrutin ordinaire :

Abstention : 0 contre : 0 Pour : 014

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour l'élimination de ces ouvrages et autorise Mme Séchet, comme prévu dans la délibération du 17 novembre 2011 à signer le procès-verbal d'élimination.

ENTRETIEN

ESPACES VERTS ZONE DE L'ETOILE

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de prévoir une nouvelle consultation pour le marché d'entretien des espaces verts de la zone de l'étoile I et II au 01 janvier 2021.

Après délibération, Le Conseil Municipal procède au vote par scrutin ordinaire :

Abstention : 0 contre : 0 Pour : 014

Le conseil municipal donne son accord et autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation.

AFFAIRES DIVERSES

- 1) **Lotissement du roux** : entrée dans le domaine communal depuis juillet 2020 pour l'entretien des espaces verts. Reste quelques travaux à terminer par NEXITY (engazonnement, remplacement arbres morts, nivelage du sol entre le ruisseau et la création de noue à l'arrière des maisons de la rue des Iris)

Devis LE BUISSON jusqu'au 31 décembre 2020 : 1 505.00 € HT soit 1 806.00 € TTC

Il est envisagé dans la zone humide de prévoir un broyage une fois par an et un entretien plus régulier autour.

Quelques branches seront à couper.

Le conseil donne son accord

- 2) **DEVIS** :

► SAS CSC : pose d'une interface pour un interphone portail : 990 € HT 1 188 € TTC

Le conseil donne son accord

- 3) **SALLES COMMUNALES** : reprise des activités avec protocole sanitaire à mettre en place par les associations et validé par le Maire.
Le temps de la crise sanitaire, les cours de danse seront programmés dans la salle polyvalente. Les cours d'anglais dans la salle à côté de la bibliothèque (à confirmer).
Le produit désinfectant sera fourni par la commune aux responsables des activités pour désinfecter après leur cour, les équipements, mobilier, poignées de portes, interrupteurs.
L'entretien des sols sera programmé une fois par semaine :
- ▶ Mercredi matin pour la maison des associations
 - ▶ Vendredi matin pour la salle polyvalente
- 4) **MASQUES** : le conseil décide de prévoir une nouvelle commande de masques en tissu
- 5) **REPAS des anciens** : annulé le 08 mai 2020 avec projet de le reporter le 11 novembre. Vu le contexte sanitaire, pas de repas cette année. Proposition d'améliorer les colis de Noël.
- 6) **DEMANDES vente de pizza** :
- ▶ installation d'un distributeur de pizza : le conseil ne donne pas son accord
 - ▶ Emplacement pour camion pizza : avant décision, M. le Maire en parlera avec les boulangers
- 7) **ECOLE** : la rentrée s'est bien passée. 7 classes – 171 enfants
Restaurant scolaire : 1^{er} service : 62 enfants avec les CE2
2^{ème} service : 78 enfants
CDD 8h pour surveillance de la cour ou service : Océane LOISON
CDD 16h pour surveillance de la cour ou service et ménage école : Véronique MOREAUX
Bon retour à ce jour concernant Mme Moreaux.
- Reprise des commissions restauration avec API, élus et parents d'élèves : les dates seront transmises aux membres de la commission scolaire.
- La commission scolaire doit programmer une 1^{ère} réunion pour travailler sur le renouvellement du contrat de prestation repas du restaurant scolaire.
- 8) **Terrain de FOOT** : contact pris avec le CAUE pour leur demander de préparer un dossier de faisabilité sur le déplacement du terrain de foot.
- 9) **Travaux route du roux** : les travaux d'enfouissement ont une semaine de retard
- 10) **Bâtiment 16-18 rue de la mairie** : pose des menuiseries extérieures en cours.
Demande de chiffrage au maçon pour l'installation d'une verrière à l'arrière du bâtiment
L'appel d'offres sera lancé prochainement pour l'aménagement de l'espace extérieur.
- 11) **Incivilité sur la commune** : encore quelques actes d'incivilité après la distribution des flyers.
Patrouille régulière de la gendarmerie.

La séance est levée à 23h15